

Assemblée communale ordinaire, lundi 16 décembre 2024, à 19h30, à la salle des Assemblées du bâtiment communal, Rue de l'Eglise 8

Président : M. Jean-Claude Berberat, président des Assemblées
Secrétaire : Monsieur Vincent Chételat, secrétaire communal

Cette assemblée a été convoquée par publication dans le Journal Officiel n° 44 du 5 décembre 2024 et dans le bulletin d'information de la Commune mixte de Develier distribué en tout-ménage.

Dix-sept citoyennes et citoyens sont venus assister aux débats, membres de l'autorité compris.

Monsieur le président déclare l'Assemblée ouverte et souhaite la bienvenue aux membres de l'Autorité communale ainsi qu'aux personnes ayant répondu à l'invitation de celle-ci. Il excuse Monsieur Noël Saucy, conseiller communal. Il propose Messieurs Nicolas Chappuis et Alain Crevoiserat pour fonctionner en tant que scrutateurs.

Monsieur le Président donne ensuite lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 26 août 2024, publié sur le site internet de la commune.
2. Discuter et voter les budgets 2025, fixer les éléments de base.
3. Divers

Il signale qu'un point de l'ordre du jour paru dans le bulletin d'information a été retiré sur décision du Conseil communal.

1. Procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du lundi 26 août 2024 a été publié sur le site internet de la Commune. L'Assemblée ne demande pas sa lecture.

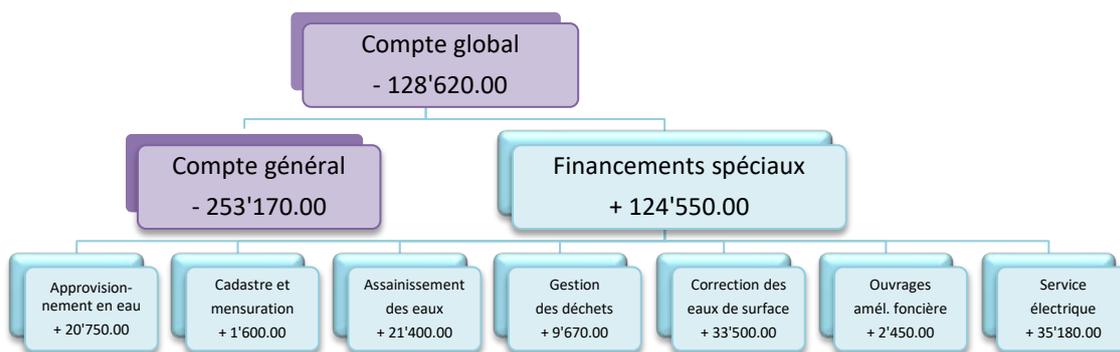
Le procès-verbal est approuvé, à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

2. Discuter et voter les budgets 2025, fixer les éléments de base

Monsieur le président passe la parole à Monsieur Sigismond Jacquod, conseiller communal, pour l'introduction de ce point de l'ordre du jour.

Monsieur Sigismond Jacquod indique que le budget 2025 a été discuté et validé par les membres de la Commission de gestion des finances en date du 14 novembre 2024 et par le Conseil communal le 2 décembre 2024.

C'est la 6^e fois que le budget est présenté en version MCH2. Ce dernier présente un déficit de Fr. 128'620.00.



Monsieur le président demande si l'entrée en matière est combattue, ce qui n'est pas le cas et il redonne la parole à Monsieur Sigismond Jacquod.

Avant de passer en revue le budget 2025, chapitre par chapitre, Monsieur Sigismond Jacquod indique que le montant total des charges s'élève à Fr. 8'740'680.00 selon la répartition ci-dessous :

Charges		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
30	Charges de personnel	1'428'050.00	1'320'440.00	1'264'390.40
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'038'210.00	2'685'490.00	2'482'281.44
33	Amortissements du patrimoine administratif	299'160.00	269'350.00	408'424.05
34	Charges financières	113'310.00	109'080.00	71'454.47
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	102'450.00	132'850.00	104'202.19
36	Charges de transfert	3'759'500.00	3'959'880.00	3'945'444.93
37	Subventions à redistribuer	0.00	1'600.00	0.00
38	Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
3	Total des charges	8'740'680.00	8'477'090.00	8'276'197.48

Le montant total des revenus est lui de Fr. 8'612'060.00 et se décompose ainsi :

Revenus		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
40	Revenus fiscaux	4'156'150.00	3'918'650.00	4'114'879.28
41	Patentes et concessions	45'000.00	52'000.00	50'238.45
42	Taxes	3'261'600.00	2'988'900.00	2'858'660.68
43	Revenus divers	5'400.00	5'000.00	8'390.95
44	Revenus financiers	82'700.00	72'300.00	81'625.97
45	Prélèvements sur les financements spéciaux	128'910.00	129'650.00	284'011.98
46	Revenus de transfert	921'600.00	1'355'050.00	1'104'175.40
47	Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
48	Revenus extraordinaires	10'700.00	10'700.00	10'700.00
4	Total des revenus	8'612'060.00	8'532'250.00	8'512'682.71

Monsieur Sigismond Jacquod indique que les prévisions de répartition des charges établies par l'Etat l'ont été sur la base d'une population de 1'360 habitants, alors que notre village a connu une forte augmentation durant 2024 (environ 1'400 habitants à fin novembre 2024). Les estimations cantonales ont donc été corrigées en conséquence. Il passe ensuite le budget, chapitre par chapitre.

0	Administration générale	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
011	Législatif	14'350.00	0.00	10'230.00	0.00	10'001.40	0.00
012	Exécutif	75'580.00	31'500.00	83'560.00	23'500.00	79'545.28	19'938.90
022	Services généraux	583'100.00	216'550.00	555'620.00	212'080.00	553'362.00	219'077.31
029	Immeubles administratifs	60'370.00	3'200.00	45'790.00	2'800.00	46'447.85	2'272.30
	Administration générale	733'400.00	251'250.00	695'200.00	238'380.00	689'356.53	241'288.51

Charges nettes 2025 : Fr. 482'150.00

Charges nettes 2024 : Fr. 456'820.00

Différence : + Fr. 25'330.00

022 Services généraux

Le renchérissement qui sera octroyé au personnel communal a été estimé à 0.9 % (indice des prix à fin octobre 2024). Le taux définitif sera établi en janvier 2025 sur la base de l'indice des prix de décembre 2024.

Une gestion informatique de la caisse du guichet sera mise en place tout prochainement avec l'acquisition d'un logiciel et d'une caisse enregistreuse.

029 Immeubles administratifs

Il est envisagé de remplacer l'un des panneaux d'affichage officiels, des devis sont en cours.

1	Ordre et sécurité publics - Défense	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
140	Questions juridiques	23'000.00	29'000.00	23'500.00	29'400.00	28'899.30	29'925.60
150	Service d'incendie et de secours (SIS)	57'000.00	57'000.00	58'000.00	58'000.00	57'185.55	57'050.75
161	Défense militaire	4'600.00	0.00	4'650.00	0.00	4'770.00	0.00
162	Défense civile	67'940.00	13'000.00	64'720.00	12'380.00	55'109.45	12'846.95
	Ordre et sécurité publics - Défense	152'540.00	99'000.00	150'870.00	99'780.00	145'964.30	99'823.30

Charges nettes 2025 : Fr. 53'540.00

Charges nettes 2024 : Fr. 51'090.00

Différence : + Fr. 2'450.00

162 Défense civile

L'acquisition d'un déshumidificateur est prévue pour l'abri de protection civile.

2	Formation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
212	Degré primaire	1'166'100.00	93'900.00	1'093'510.00	58'300.00	1'077'159.60	56'689.35
213	Degré secondaire I	634'850.00	0.00	609'290.00	0.00	627'319.30	0.00
214	Ecoles de musique	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	874.91	0.00
219	Scolarité obligatoire, non mentionnée ailleurs	4'500.00	0.00	4'060.00	0.00	4'150.30	0.00
220	Ecoles spécialisées	235'300.00	0.00	201'620.00	0.00	195'126.35	0.00
299	Formation, non mentionnée ailleurs	5'300.00	0.00	5'300.00	0.00	4'690.20	0.00
	Formation	2'047'050.00	93'900.00	1'914'780.00	58'300.00	1'909'320.66	56'689.35

Charges nettes 2025 : Fr. 1'953'150.00

Charges nettes 2024 : Fr. 1'856'480.00

Différence : + Fr. 96'670.00

212 Degré primaire

Le budget de l'école primaire est basé sur la fréquentation de 135 élèves, à quoi il est nécessaire d'ajouter certains moyens d'enseignement imposés par les services de l'Etat.

Les charges relatives à l'enseignement pour les Communes jurassiennes augmentent légèrement. Cela représente tout de même une augmentation pour Develier estimée à environ Fr. 86'000.00, y compris l'adaptation relative à l'augmentation de notre population.

Les premiers travaux relatifs au projet Crescendo devraient débuter dans le courant de l'été 2025, ce qui nécessitera l'ouverture d'un crédit de construction et, par conséquent, des charges d'intérêts supérieures.

213 Degré secondaire I

Notre participation au Collège de Delémont dépend de la population, ainsi que du nombre d'élèves de Develier (56 pour 2024, contre 55 en 2023).

3	Culture - Sports - Loisirs - Eglises	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
312	Conservation monuments historiques/protection paysage	600.00	0.00	700.00	0.00	0.00	0.00
321	Bibliothèques	5'260.00	0.00	5'360.00	0.00	5'133.60	0.00
329	Culture	18'000.00	600.00	21'500.00	800.00	11'521.30	524.00
341	Sports	49'550.00	0.00	46'300.00	0.00	50'207.20	0.00
342	Loisirs	43'030.00	22'000.00	38'570.00	21'500.00	26'708.39	21'179.80
350	Eglises et affaires religieuses	1'200.00	0.00	1'450.00	0.00	1'612.60	0.00
	Culture - Sports - Loisirs - Eglises	117'640.00	22'600.00	113'880.00	22'300.00	95'183.09	21'703.80

Charges nettes 2025 : Fr. 95'040.00

Charges nettes 2024 : Fr. 91'580.00

Différence : + Fr. 3'460.00

342 Loisirs

La place de rencontre à la Route de Courtételle a été ouverte à la population à l'automne 2024. Les charges financières de cet investissement ont été estimées à Fr. 11'400.00 (intérêts et amortissement).

4	Santé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
411	Hôpitaux	300.00	0.00	300.00	0.00	324.10	0.00
432	Lutte contre les maladies, autres	500.00	0.00	450.00	0.00	410.00	0.00
433	Service médical scolaire	9'200.00	0.00	8'640.00	0.00	8'267.15	0.00
434	Contrôle des denrées alimentaires	150.00	0.00	150.00	0.00	135.80	0.00
490	Santé publique, non mentionnée ailleurs	600.00	0.00	600.00	0.00	600.00	0.00
	Santé	10'750.00	0.00	10'140.00	0.00	9'737.05	0.00

Charges nettes 2025 : Fr. 10'750.00

Charges nettes 2024 : Fr. 10'140.00

Différence : + Fr. 610.00

Ce chapitre n'apporte aucun commentaire particulier.

5	Prévoyance sociale	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	5'700.00	3'800.00	5'400.00	3'700.00	6'615.90	3'724.00
532	Prestations complémentaires l'AVS/AI	470'000.00	0.00	455'500.00	0.00	439'526.00	0.00
533	Prestations aux retraités	12'000.00	0.00	5'500.00	0.00	5'160.35	0.00
545	Prestations aux familles	475'750.00	103'000.00	468'800.00	396'800.00	603'055.11	245'023.35
559	Chômage	33'800.00	0.00	40'100.00	0.00	30'839.00	0.00
572	Aide économique	251'000.00	51'000.00	251'000.00	31'000.00	230'797.05	115'943.60
579	Assistance, non mentionnée ailleurs	289'400.00	0.00	392'700.00	0.00	353'940.76	0.00
	Prévoyance sociale	1'537'650.00	157'800.00	1'619'000.00	431'500.00	1'669'934.17	364'690.95

Charges nettes 2025 : Fr. 1'379'850.00

Charges nettes 2024 : Fr. 1'187'500.00

Différence : + Fr. 192'350.00

532 Prestations complémentaires à l'AVS/AI

Pour 2025, l'Office cantonal des assurances sociales indique que les charges à répartir entre les Communes pour les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI, les subsides de réduction des primes

d'assurance-maladie et les allocations familiales aux personnes sans activité lucrative s'élèveront à 24.610 millions de francs, soit Fr. 470'000.00 pour la Commune de Develier (+ Fr. 14'500.00).

533 Prestations aux retraités

Le Groupe d'entraide de Develier (GED) connaît des problèmes d'effectifs et ne peut plus assumer toutes ses activités. Une convention a été signée entre la Commune et le GED pour une collaboration administrative. L'excursion annuelle des aînés et le Noël du GED seront supportés financièrement par la Commune, et ce dès 2024.

579 Assistance

La répartition des charges de l'action sociale (notamment les budgets sociaux, le service dentaire scolaire et l'accueil de la petite enfance) fait l'objet d'une nouvelle méthodologie de comptabilisation dès 2024 : les charges et les revenus effectifs doivent être imputés dans les comptes de l'année où elles ont été générées. Pour le budget 2025, il a été tenu compte du montant à charge communale prévisible (Fr. 667'000.00) duquel sont déduites les avances budgétisées au niveau des budgets sociaux et du service dentaire scolaire, ainsi que les charges de l'UAPE.

6	Trafic et télécommunications	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
615	Routes communales	553'040.00	255'800.00	495'430.00	240'000.00	484'499.76	272'072.55
621	Infrastructures des transports publics	2'400.00	0.00	2'400.00	0.00	2'400.00	0.00
622	Trafic régional et d'agglomération	26'500.00	0.00	25'500.00	0.00	28'763.95	0.00
629	Autres transports publics	7'300.00	7'500.00	400.00	0.00	774.95	509.60
640	Télécommunications	6'600.00	0.00	6'600.00	0.00	6'600.00	0.00
	Trafic et télécommunications	595'840.00	263'300.00	530'330.00	240'000.00	523'038.66	272'582.15

Charges nettes 2025 : Fr. 332'540.00

Charges nettes 2024 : Fr. 290'330.00

Différence : + Fr. 42'210.00

615 Routes communales

Les tâches du personnel d'exploitation sont toujours plus nombreuses. C'est ainsi que le Conseil communal a pris la décision d'embaucher un auxiliaire pour éviter l'augmentation des heures supplémentaires du responsable des services externes. Il est prévu que ce nouvel employé effectue un 20 % pour la Commune de Bourrignon, selon convention signée en 2024 avec la Commune du Haut-Plateau.

7	Protection de l'environnement - Aménagement du territoire	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
710	Approvisionnement en eau	334'410.00	355'160.00	334'280.00	351'500.00	362'354.43	435'496.28
720	Assainissement des eaux	232'100.00	253'500.00	238'420.00	256'270.00	157'800.10	150'863.85
730	Gestion des déchets	123'330.00	133'000.00	122'880.00	134'700.00	120'275.11	131'663.75
741	Corrections des eaux de surface	77'200.00	112'700.00	65'200.00	100'200.00	45'653.32	99'970.00
750	Protection des espèces et du paysage	1'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
769	Lutte contre la pollution de l'environnement	7'000.00	0.00	8'100.00	0.00	6'976.20	0.00
771	Cimetières, crématoires	8'790.00	1'000.00	9'290.00	1'500.00	16'688.35	0.00
779	Protection de l'environnement	7'780.00	0.00	5'780.00	0.00	8'406.05	0.00
790	Aménagement du territoire	28'250.00	10'000.00	31'000.00	10'000.00	58'095.10	40'000.00
	Protection de l'environnement - Aménagement du territoire	819'860.00	865'360.00	814'950.00	854'170.00	776'248.66	857'993.88

Revenus nets 2025 : Fr. 45'500.00

Revenus nets 2024 : Fr. 39'220.00

Différence : - Fr. 6'280.00

710 Approvisionnement en eau

Après attribution au fonds de maintien de la valeur du réseau, le compte de l'eau présente un bénéfice de Fr. 20'750.00.

720 Assainissement des eaux

Le plan des actions à mener dans le cadre du PGEE nécessite une mise à jour par notre bureau d'ingénieurs mandataire.

Après attribution au fonds de maintien de la valeur du réseau, le compte des eaux usées présente un bénéfice de Fr. 21'400.00. Il s'agira, pour les années à venir, d'adapter progressivement les tarifs, comme demandé par le Délégué aux affaires communales lors de son approbation du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux (RETE). Dans ce sens, une proposition est déjà faite d'augmenter d'environ 10 % la taxe de base et la taxe de consommation afin de répondre à ces exigences cantonales, ainsi qu'à celles de la Surveillance des prix à la consommation (Monsieur Prix).

730 Gestion des déchets

La rétrocession du SEOD à ses Communes membres passe de Fr. 10.00 à Fr. 20.00/habitant. C'est ainsi que ce service présente un excédent de revenus de Fr. 9'670.00.

741 Correction des eaux de surface

Les travaux sur La Pran amont, La Betteratte amont et Le Golat se sont terminés durant l'année 2024. Les charges financières inhérentes à ce projet augmentent du fait des intérêts du crédit de construction et des premiers amortissements. En 2025, il est prévu la réfection du pont sur La Fenatte (route cantonale), ainsi que des secteurs de La Fenatte amont et de La Pran aval.

8	Economie publique	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
811	Administration, exécution et contrôle	1'500.00	0.00	1'000.00	0.00	244.50	0.00
812	Améliorations structurelles	16'850.00	19'300.00	13'250.00	19'300.00	11'537.49	19'294.80
820	Sylviculture	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	995.00	0.00
840	Tourisme	5'950.00	0.00	5'900.00	0.00	5'736.00	113.00
871	Electricité	2'680'270.00	2'715'450.00	2'566'090.00	2'608'450.00	2'401'627.05	2'468'001.02
	Economie publique	2'705'570.00	2'734'750.00	2'587'240.00	2'627'750.00	2'420'140.04	2'487'408.82

Revenus nets 2025 : Fr. 29'180.00

Revenus nets 2024 : Fr. 40'510.00

Différence : - Fr. 11'330.00

871 Electricité

Les tarifs d'électricité 2025 ont légèrement baissé (environ 2%), principalement en raison de la baisse des services-système de Swissgrid et de la taxe fédérale pour les réserves d'électricité de la Confédération.

Une nouvelle redevance cantonale de 0.2 centimes apparaît dès 2025. Il s'agit d'une redevance à vocation énergétique prélevée par le Canton.

Quant au tarif de l'utilisation du réseau, il subit une légère augmentation de 4 % due à deux éléments principaux : augmentation des charges de gestion et baisse de la consommation des producteurs photovoltaïques.

Après attribution à la réserve pour l'efficacité énergétique (Fr. 1'000.00), le compte du Service électrique présente un excédent de revenus de Fr. 34'180.00 qui sera reporté sur le fonds pour le maintien du réseau électrique.

9	Finances et impôts	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
910	Impôts	21'000.00	4'134'900.00	20'900.00	3'897'500.00	17'797.67	4'094'197.55
920	Conventions fiscales	0.00	0.00	0.00	15'000.00	0.00	20'298.00
930	Péréquation financière/compensation des charges	58'500.00	0.00	58'100.00	49'800.00	58'468.00	0.00
950	Parts aux recettes, autres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
961	Intérêts	53'560.00	93'460.00	37'910.00	69'110.00	32'103.56	70'180.93
963	Immeubles du patrimoine financier	8'730.00	19'200.00	12'230.00	19'200.00	18'615.39	17'428.80
969	Patrimoine financier non mentionné ailleurs	2'750.00	0.00	2'750.00	0.00	2'566.48	0.00
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	0.00	700.00	0.00	650.00	0.00	673.45
999	Clôture	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Finances et impôts	144'540.00	4'248'260.00	131'890.00	4'051'260.00	129'551.10	4'202'778.73

Revenus nets 2025 : Fr. 4'103'720.00

Revenus nets 2024 : Fr. 3'919'370.00

Différence : + Fr. 184'350.00

910 Impôts

Les estimations des rentrées fiscales des personnes physiques sont basées sur une amélioration due à la hausse du nombre d'habitants durant l'année 2024. Il est constaté une légère augmentation au niveau de l'impôt des frontaliers, compensée en partie par un prélèvement de l'Etat pour la compensation des effets du Plan équilibre 22-26.

Quant aux recettes fiscales des personnes morales, la prudence est de mise au vu de la situation économique actuelle.

Le Conseil communal propose d'augmenter la taxe des chiens de Fr. 20.00 afin de couvrir les charges de la fonction 7795 « Toilettes pour chiens ».

Monsieur CS demande si la taxe pour les chiens de ferme est également revue à la hausse. Effectivement, cette taxe passe de Fr. 30.00 à Fr. 50.00.

Avant de passer au vote, Monsieur Sigismond Jacquod passe également en revue les investissements qui ne font pas l'objet d'une prise de position de l'Assemblée.

Charges d'investissements		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
50	Immobilisations corporelles	2'905'500.00	1'235'000.00	2'219'823.55
51	Investissements pour le compte de tiers	0.00	0.00	0.00
52	Immobilisations incorporelles	0.00	50'000.00	38'015.70
58	Investissements extraordinaires	0.00	0.00	0.00
5	Total des charges	2'905'500.00	1'285'000.00	2'257'839.25

Le montant total des investissements est de Fr. 2'905'500.00. Le détail est le suivant :

0	Administration générale	Budget 2025		Budget 2024	
029	Rénovation bâtiment administratif	50'000.00		150'000.00	
	Total Administration générale	50'000.00	0.00	150'000.00	0.00

L'Assemblée communale du 03 avril 2023 a voté un crédit de Fr. 210'000.00 pour l'assainissement énergétique, ainsi que pour divers travaux d'entretien au bâtiment administratif. Un deuxième crédit de

Fr. 100'000.00 a également été validé pour la mise en place d'installations de production d'énergie solaire au bâtiment administratif. Ces différents travaux seront réalisés sur plusieurs années, en fonction des priorités.

2	Formation	Budget 2025		Budget 2024	
212	Projet Crescendo (école, crèche, place de jeux)	1'500'000.00		160'000.00	
212	Réfection des sols des classes	37'500.00		0.00	
	Total Formation	1'500'000.00	0.00	160'000.00	0.00

Le Corps électoral de Develier a accepté, le 22 septembre 2024, le projet Crescendo devisé à Fr. 4'500'000.00. Le début des travaux est agendé à l'été 2025.

6	Trafic et télécommunications	Budget 2025		Budget 2024	
615	Réfection Chemin de la Golatte	25'000.00		0.00	
615	Réfection Carrefour Golatte-Carmel	130'000.00		0.00	
615	Ponceau La Fenatte - place de la Liberté 69	50'000.00		0.00	
615	Achat d'un véhicule utilitaire	80'000.00		0.00	
621	Mise aux normes abris-bus	50'000.00		0.00	
	Total Trafic et télécommunications	335'000.00	0.00	0.00	0.00

L'Assemblée communale du 16 décembre 2019 a débloqué un crédit de Fr. 200'000.00 pour la réfection du secteur du chemin forestier allant des « Trois Bornes » à la cabane forestière et du secteur allant des « Trois Bornes » à la ferme des Chauxfours. Les procédures cantonales d'autorisation étant enfin terminées, les travaux sont envisagés durant cet hiver. Il est précisé, à la suite d'une demande de Monsieur Christian Sommer, que les travaux ont débuté. Monsieur le maire signale que l'accès à la cabane forestière par le chemin des « Trois-Bornes » sera fermé à la circulation jusqu'au mois de mars 2025.

7	Protection de l'environnement - Aménagement du territoire	Budget 2025		Budget 2024	
741	PRO-VITA	800'000.00	0.00	600'000.00	300'000.00
771	Mur de soutènement du cimetière	40'000.00	0.00	0.00	0.00
771	Aménagement d'un nouveau columbarium	20'000.00	0.00	0.00	0.00
790	Actions du concept de mobilité	20'000.00	0.00	0.00	0.00
	Total Protection de l'environnement - Aménagement du territoire	880'000.00	0.00	600'000.00	300'000.00

Les Fr. 800'000.00 prévus au budget concernent la part nette à charge de la Commune pour la réalisation du Pont sur La Fenatte, ainsi que des secteurs de la Fenatte amont et de La Pran aval.

8	Economie publique	Budget 2025		Budget 2024	
871	Aménagements station transformatrice La Sacie	33'000.00		0.00	
871	Renforcement du réseau électrique 4 Faulx	70'000.00		0.00	
	Total Economie publique	103'000.00	0.00	0.00	0.00

Le tableau basse tension de la station transformatrice La Sacie doit être rapidement remplacé, étant donné qu'il ne répond plus aux normes techniques (surcharge de raccordements).

Réunie en date du 26 août 2024, l'Assemblée communale a décidé l'ouverture d'un crédit de Fr. 70'000.00 pour le renforcement du réseau électrique dans le secteur de la station transformatrice des 4-Faulx. Les travaux devraient débiter au printemps 2025.

Monsieur le président remercie Monsieur Sigismond Jacquod pour ces explications et demande si cette présentation amène des questions. Ce n'est pas le cas.

La discussion n'est pas demandée, elle est donc close.

L'Assemblée passe au vote à main levée et approuve, à l'unanimité, le budget 2025, présentant un excédent de charges de Fr. 128'620.00 ainsi que les éléments de base.

Monsieur le président passe la parole à Monsieur Sigismond Jacquod pour la présentation du budget de la Bourgeoisie. Ce dernier n'appelle pas de commentaire particulier. Ce budget boucle avec un excédent de charges de Fr. 21'010.00 en raison de la perte du compte forestier. Ce budget a été validé par le Bureau de l'Assemblée bourgeoise ainsi que par le Conseil communal.

Monsieur le président remercie Monsieur Sigismond Jacquod pour ses explications et ouvre la discussion. La discussion n'est pas demandée, elle est close.

L'Assemblée passe au vote à main levée et approuve, à l'unanimité, le budget 2025 de la Bourgeoisie qui présente un excédent de charges de Fr. 21'010.00.

3. Divers

Monsieur le président ouvre la discussion pour les divers.

Monsieur GR indique que la permaculture va fêter ses six ans au mois de mars 2025. La quantité de légumes récoltés cette année est de 150 kg pour 25 m². Rapporté à un hectare, cela donnerait théoriquement 60'000 kg. A méditer !

Monsieur CS demande s'il est possible, pour les personnes hors du village, de se raccorder au réseau électrique. Selon Monsieur Daniel Rohrbach, cela est possible d'entrer en discussion mais rappelle que pour l'instant, la plupart des bâtiments hors du village sont reliés au réseau BKW Energie SA. Cet état de fait est confirmé par Monsieur le maire qui explique que les gestionnaires de réseau électrique possèdent des zones, appelés zone de dessertes. Il doute qu'une modification de la zone de desserte puisse être acceptée par BKW Energie SA.

La discussion n'est plus demandée, elle est close.

Monsieur le président remercie les personnes présentes ce soir. Il adresse également ses remerciements aux membres du Conseil communal ainsi qu'aux membres des commissions pour leur travail et leur investissement. Il adresse également ses remerciements à l'ensemble du personnel communal pour le travail accompli. Il présente ses meilleurs vœux à toutes et tous pour la nouvelle année qui approche.

Il lève l'Assemblée à 20h08, en présence de dix-sept personnes, membres de l'autorité compris.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Le président :	le secrétaire :
Jean-Claude Berberat	Vincent Chételat